

## **APRÈS UNE RENCONTRE ENTRE SYNDICALISTES LIBERTAIRES ...**

Il s'agit d'une rencontre annoncée dans "Le Monde Libertaire", la "Révolution Proletarienne", "L'Anarcho-syndicaliste" et sans doute d'autres publications, et qui se tint à Paris les 7 et 8 décembre, au total, pour les deux jours, une centaine de participants; tous s'affirment anarchistes, libertaires, anarcho-syndicalistes. Avec pour quelques uns, un certain esprit d'étiquette, transparaissant de temps à autre, selon le groupe militant: Fédération anarchiste, Union des syndicalistes (Révolution Proletarienne), Union des Anarcho-Syndicalistes, C.N.T. (Confédération Nationale du Travail); attitude d'esprit combattue par certains, soucieux avant tout de ne représenter qu'eux-mêmes.

Il y avait certes une majorité de "gens d'âge", parmi lesquels des noms bien connus; mais aussi des jeunes qui, venus le samedi, revinrent le dimanche. Les premiers s'efforcèrent d'être jeunes; ils exaltèrent le "renouveau libertaire" ils citèrent Maeterlinck, je crois: "*Je salue l'inexpérience des jeunes!*"; tout en attribuant en partie à leurs mérites militants et à leur action antérieure l'explosion de mai. Ils furent les plus bavards: manifestation de cette sclérose inéluctable qui, selon Leprince-Ringuet commence à vingt-quatre ans.

Des employés (P et T, divers...), des intellectuels (Enseignement surtout et étudiants), des manuels (bâtiment, imprimerie) participaient à cette confrontation qui ne répondait pas aux initiatives originelles de l'Union des Anarcho-syndicalistes (pas plus qu'à celles de l'Union des Syndicalistes). En dehors de la confrontation, il restera que des contacts-personnels ont eu lieu, bénéfiques dans l'avenir à chacun des participants.

Mai 68 et le problème de liaison étudiants-ouvriers donnèrent lieu aux premières discussions. Aucune découverte, bien sûr, mais la constatation que cette liaison d'une part sera l'oeuvre des étudiants et ouvriers eux-mêmes, (voir récente manif Renault), d'autre part se fera non par les bureaucraties syndicales, mais contre la direction cégétiste, la plus hostile et la plus dure.

Le syndicalisme, l'évolution des syndicats furent le thème principal des discussions.

Il ne pouvait y avoir discordance sur le syndicalisme, ses raisons d'être toujours valables, ses buts et la toujours jeune Charte d'Amiens.

Mais, les syndicats? Et leur actuelle évolution?

Sur cette évolution, participationniste en fait, donc intégrationniste à terme, pas de désaccords. On sait bien et cela fut redit que bien des patrons et l'Etat lui-même, soucieux d'éviter d'insurmontables difficultés, abandonnent l'idée d'une destruction rapide, pure et simple des syndicats et prônent un syndicalisme fort, mais intégré (voir A.S. n°81: "Ces braves patrons!")

Sur la tactique à adopter, face à cette évolution, normale de la part des bureaucraties dirigeantes, sur la tactique donc, on a noté des divergences.

D'une part on sent chez certains "responsables" syndicaux, une certaine tendresse pour la Centrale qui leur permet de "faire du syndicalisme". Ils insistent sur les "*basses tâches administratives*" (la "*merde syndicale*") auxquelles ils sont contraints pour rester au contact des travailleurs et pour aller défendre le syndicalisme libertaire dans les instances syndicales, face aux bureaucrates. Ils pensent que leur tactique de présence est la meilleur, et que leur dévouement est payant.

D'autres ont dit qu'en raison de l'évolution syndicale française qui suit les traces de la F.G.T. belge et du Trade-Unionisme, on ne peut rester des inconditionnels du syndicat.

Du syndicalisme, oui; mais c'est autre chose, il faudra, prochainement sans doute, choisir entre le syndicalisme et sa caricature. Le syndicalisme n'est pas à la fois réformiste et révolutionnaire: il est révolutionnaire ou il n'est pas. Il se caractérise par son but révolutionnaire suppression du salariat et du patronat, autogestion par ses moyens révolutionnaires: action directe, pratique de la lutte de classes, autogestion du syndicat par la priorité accordée aux revendications révolutionnaires: augmentations non hiérarchisées, réduction du temps de travail sans atteinte salariale, etc...

Les syndicats réformistes se caractérisent eux, par le bureaucratisme organisationnel; pur des revendications qui ne remettent pas en cause les structures sociales; participation à la gestion du capitalisme étatique, contrats de collaboration sociale avec faibles augmentations salariales et mesures anti-grèves, par la priorité accordée à des moyens d'action lents et de sommet: entrevues, négociations, compromis avec les dirigeants patronaux et les ministres; grèves d'avertissement, journées d'action, proclamation, pétitions, etc...

Mais, à la période présente, il n'est pas plus possible de conseiller soit la fidélité inconditionnelle aux syndicats, soit la désertion des syndiqués. Aux militants, à la base, de juger, avec lucidité, du meilleur cadre de leur lutte: dans l'entreprise ou le service, sans appartenance syndicale, dans l'entreprise ou le service, avec appartenance syndicale.

L'autogestion, enfin. Sur ce principe, l'accord était prévisible: la société libertaire sera autogérée dans tous les domaines de la vie sociale ou ne sera pas.

Mais pour pratiquer avec succès et dès le début de l'ère révolutionnaire l'autogestion, il faut professionnellement et dès maintenant, dirent quelques camarades, penser les nouvelles formes de vie productive et sociale amenées par la cybernétique et l'automation.

Les limites de l'autogestion en régime étatique ont été précisées.

De même, la nécessité absolue dans la lignée des Robin, Ferrer, Freinet, d'imposer dans l'enseignement et sans attendre la fin du capitalisme, une éducation qui fera de l'enfant un homme de doute, de contestation, un homme fait pour la liberté.

Enfin, il fut conseillé d'autogérer sans délai "nos" organisations syndicales, en commençant par la base sans quoi, être syndiqué est assez peu différent d'être contribuable.

Ces deux jours de rencontres se sont terminés par la rédaction d'un "message" et la constitution d'un "Comité de liaison" chargé uniquement d'organiser une nouvelle réunion. Une courte brochure, soumise avant parution aux participants pour apports éventuels, et concernant les problèmes du syndicalisme, sera rédigée.

### ***Résolution:***

Réunis à Paris, les 7 et 8 décembre 1968, des syndicalistes révolutionnaires anti-autoritaires et des anarcho-syndicalistes, militant dans les différentes organisations syndicales existantes, ont étudié les événements de Mai et Juin.

Ils se félicitent du renforcement de l'esprit libertaire.

Ils constatent que les armes principales sont l'action directe et la grève générale à finalité gestionnaire et expropriatrice, comme le recommandait dès 1906 la Charte d'Amiens qui conserve toute son actualité.

L'action insurrectionnelle étudiante qui fut le détonateur du mouvement n'a été en réalité qu'une illustration des contradictions de la société capitaliste et étatique, et ne peut trouver aucune solution valable dans le système actuel.

Constatant l'intégration de plus en plus accentuée des bureaucraties syndicales, les-dits syndicalistes s'élèvent contre toute forme de participation (Sénat économique, Chambres régionales...).

Ils demandent que les expériences d'autogestion, sur lesquelles ils font toutes réserves, soient connues et étudiées, de même que les différents problèmes techniques et notamment ceux soulevés par la cybernétique,

l'automation, l'électronique et toutes les découvertes scientifiques, afin de s'en servir pour l'établissement d'une société socialiste humaine et libre.

Les syndicalistes appellent tous les travailleurs inorganisés à choisir et à rejoindre leur syndicat, groupement essentiel d'émancipation et de reconstruction sociale.

En militant dans les organisations syndicales ouvrières, les syndicalistes révolutionnaires anti-autoritaires s'efforceront de faire prévaloir :

- 1- la gestion ouvrière directe;
- 2- la réunification syndicale avec la libre représentation de toutes les tendances du mouvement ouvrier;
- 3- le non-cumul des mandats politiques et syndicaux;
- 4- le contrôle et la limitation de la durée des mandats syndicaux (maximum 5 ans);
- 5- les principes de l'internationalisme prolétarien.

-----